

La Vie de notre Village

LES

MESNEUX

2. LES MESNEUX (Marne) — L'Eglise



Décembre 1984 - n° 14

REELECTION DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce 7 Juin 1984 à 20 H 30 Monsieur GRIFFON procède à la demande des candidatures aux fonctions de Maire.

Monsieur LEVASSEUR, seul candidat, est élu par 9 voix contre 5 blancs, 1 nul.

Après une courte allocution retraçant le travail fait par Monsieur LABART au cours de l'année 1983-84, Monsieur LEVASSEUR demande l'accord du Conseil Municipal pour l'élection de trois adjoints au lieu de deux.

Sont élus	1er adjoint	Monsieur MONCLIN
	2ème adjoint	Madame LEROY
	3ème adjoint	Monsieur CUROT

DELEGUES

Délégués au District :

Mrs DEBROUVER, LEVASSEUR, LABART

Délégués au Rouillat :

Mrs LEVASSEUR, TROUSSET

Délégués au SICOM :

Mme LEROY, Mr FERRY

Délégués au SIEM :

Mrs MONCLIN, JACQUINET M.

COMMISSIONS

URBANISME et EQUIPEMENT	: Mrs MONCLIN, CUROT, HENRIVAUX
VOIERIES	: Mme LEROY, Mrs DEBROUVER, FERRY, GRIFFON, TROUSSET
BATIMENTS et FONCIERS	: Mrs CUROT, DEBROUVER, JACQUINET M. LABART
EAUX	: Mr HENRIVAUX
FINANCES	: Mrs CUROT, JACQUINET JP, LABART, HUET, FERRARI
INFORMATIONS-RELATIONS PUBLIQUES	: Mrs MONCLIN, JACQUINET JP
LISTE ELECTORALE	: Mrs MONCLIN, GRIFFON
ECOLES MATERNELLES et PRIMAIRES	: Mme LEROY, Me FERRARI
HYGIENE et AIDE SOCIALE	: Mrs CUROT, LABART, Mmes HUET, FERRARI
ASSOCIATIONS	: Me LEROY, Mr JACQUINET JP

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

En Mars 1983, vous élisiez un Conseil Municipal qui désignait comme Maire Monsieur François LABART. Déjà Conseiller lors du précédent mandat, il avait largement prouvé son intérêt à la vie de la Commune et ce choix se confirmait comme rapidement très judicieux. C'est pourquoi la mesure d'invalidation concernant son élection, prise par le tribunal Administratif à la suite d'une plainte nominale et portant sur un point de pure procédure ne mettant en cause ni sa compétence ni son honorabilité, fut ressentie par tous comme très regrettable. Lui ayant succédé en juin 84 à la suite d'une nouvelle élection au sein du Conseil Municipal, pendant plus d'un an où il m'a honoré de sa confiance, j'ai pu en tant que ler adjoint, apprécier ses qualités humaines, son sens aigu des responsabilités et ses compétences de gestionnaire, au long d'une étroite collaboration. En sorte que la transition a pu s'opérer je pense sans heurt, dans la continuité, et que si l'on tente de faire le point sur ces vingt derniers mois, il y est en grande part associé.

L'élément dominant de l'évolution de notre Commune ces dernières années est sans conteste son expansion importante, liée aux constructions nombreuses, qui a amené au doublement de notre population.

Cette forte poussée démographique est le gage de notre vitalité, mais il faut réussir cette "crise de croissance". C'est dans ce but que le Conseil Municipal a retenu deux idées autour desquelles s'articule son action: stabilisation et aménagement.

Stabilisation indispensable de l'expansion, car à continuer à grossir on s'expose à finir comme la grenouille de la fable. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas arrêt de toute construction, mais les grandes réalisations d'ensemble paraissent actuellement inopportunes.

Aménagement, car notre village, il y a peu encore à vocation essentiellement rurale, n'était pas adapté au plan des infrastructures au besoin qui sont actuellement les nôtres. Aménagement donc, au niveau des services, dont le coup d'envoi a été donné il y a deux ans sous le contrat de Monsieur BROUCKAERT par la construction de l'Ecole Primaire à laquelle s'ajoute actuellement la reconstruction de l'Ecole Maternelle à VILLEDOMMANGE, dans le cadre du regroupement pédagogique auquel appartient LES MESNEUX. Sous le mandat de Monsieur LABART, démarrage de la deuxième tranche des travaux avec la construction de la Salle Socio-culturelle et actuellement la nouvelle Mairie.

Ces créations permettront la nécessaire apparition d'activités nouvelles où la disponibilité et le dynamisme de chacun pourront largement s'exprimer. D'ailleurs, le Comité des Fêtes, l'Association Sportive, le Club des Jeunes et celui des moins jeunes, les activités de gymnastique et de danse, l'ouverture prochaine d'une bibliothèque de prêt sont des réalités qui augurent

Pour le lotissement du Noyer des Enfants, rien de changé depuis le dernier journal.

II FINANCES

Le budget supplémentaire 84 est accepté par l'ensemble des participants.

Le Conseil Municipal accepte de souscrire un emprunt de 300 000 Frs remboursable en 6 annuités afin de financer la construction de la nouvelle mairie.

Subventions

1) Le Conseil Municipal renouvelle l'engagement de subvenir pendant 3 ans aux dépenses à assumer pour le fonctionnement du Corps de Sapeurs Pompiers.

2) Le Conseil Municipal affecte au titre de Subvention supplémentaire au Comité des Fêtes pour la création du Club des Jeunes. Ceci a été mis au budget supplémentaire 84 par anticipation.

3) Refus de subvention pour l'A.D.M.R. d'ORMES.

4) Versement d'une subvention de 100 Frs à l'Association des Myopathes de France ainsi qu'à l'Association des Paralysés de France.

III DIVERS

Le Conseil Municipal a fait enlever (en Octobre 84) les ordures de la sablière et sur la route de Pargny.

Afin de permettre à chacun de se débarrasser de ses "vieilleries volumineuses" (vieux matelas, cuisinières...) le Conseil Municipal accepte de prendre à l'essai une benne à ordures de 7 m³ en début d'année 85.

Elle sera installée sur un endroit public pendant 48 h, 2 à 3 fois par an seulement en raison du coût de l'opération (480 Frs les 48 h).

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

I CARNET CIVIL

Naissances :

NOM	Prénom	Date	Lieu
BOUTEILLE	Sophie	16.06.84	REIMS
ROYER	Jérémy	7.09.84	"
MILLIARD	Marie	2.10.84	"
LAFOUCRIERE	Mathieu	23.10.84	"

Mariages :

DUBOIS Francis et MUNTANJOHN Corinne 1er Septembre 84
LETADIC Pierre et LOBJOIS Evelyne 22 Septembre 84
DONDELINGER Eric et LAMBERT Corinne 29 Septembre 84

Décès : (transcription)

DODELINGER Prosper le 25 Octobre 84 à REIMS. Mr DODELINGER habitait Tinquieux.

II LE MOT DES ENSEIGNANTS

En 83-84, les enfants de la classe des petits ont pu bénéficier d'une trentaine de séances de piscine, le transport et les leçons étant financés par la Commune et les entrées par les parents. Des mamans bénévoles ont accompagné les enfants à tour de rôle pour les vestiaires, qu'elles soient ici remerciées.

En 84-85, c'est la classe des grands qui bénéficie de cette activité.

Les enfants des deux classes ont participé activement à la préparation de la fête de l'école, nombreuses ont été les participations des parents et amis sous forme de dons divers, permanences etc...

A la rentrée 84, la coopérative scolaire a reçu une existence légale.

Un journal sera édité par les enfants et vous tiendra au courant de la vie de l'école.

Des calendriers ont été déjà vendus. Merci de l'accueil réservé aux coopérateurs. Ceux-ci seront également amenés à vous rendre visite pour différentes enquêtes.

Comme l'an dernier, les enfants de l'école participeront en partie à l'animation de l'arbre de Noël offert par le Comité des Fêtes.

COMITE DES PARENTS

Mme DESSOY : titulaire
Mme PIETREMENT : suppléante
Mme HEMMER : responsable au niveau de l'école maternelle

Le Comité de Parents d'Élèves est le trait d'union Enseignants-Parents. Il participe à la vie de l'école.

NOUVAUTE : UNE BIBLIOTHEQUE

Depuis le 8-12-84 une bibliothèque (entièrement gratuite) s'est ouverte AUX MESNEUX. Elle se tient dans la grande salle de la Mairie, aux heures suivantes :

MERCREDI..... 15 H à 17 H

SAMEDI..... 14 H 30 à 17 H 30

et le MARDI..... 14 H 15 (Club 3ème Age)

RENSEIGNEMENTS :

Mr MARCHAND

Tél : 36-35-45

Mr LEVASSUR Eric

tél : 36-24-09 (week-end)

Méchoui : la tradition se poursuit en ces jours d'été le cadre aidant. Il obtient encore cette année un succès tout-à-fait remarquable. 160 personnes ont participé.

Le grand souci du Comité organisateur n'est pas de gagner de l'argent, son but principal est surtout de provoquer le rassemblement des habitants du village.

L'ambiance recueillie durant cette soirée devait se prolonger très tard.

Ball trapp : toujours prévu en septembre c'est-à-dire avant l'ouverture de la chasse, il permet aux chasseurs d'affirmer leur talent, mais aussi les amateurs viennent aussi goûter les joies du tir. Les concours des professionnels se terminent avec acharnement. Que le meilleur gagne !

Le Comité, dans sa mission principale, et ceci par ses différentes activités, a le souci majeur de créer les animations du village, et si par le succès de ces dites activités, le budget reste positif, celui-ci, il faut le savoir, est utilisé à bon escient.

Une aide au club du 3ème Age (le Club des Bons Alis), une au Club des Jeunes, le reste étant partagé entre les Anciens pour le repas annuel, le Noël des Enfants du village. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux. Cette année, nous pensons accueillir 120 ou 130 enfants.

La danse a repris depuis octobre. Madame CHOPIN et Madame GUGGENBUHL ont succédé à Mmes JUPPIN et MASSARD. Merci à ces deux dernières et bon courage aux nouvelles venues.

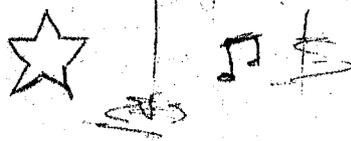
Le repas des anciens sera servi le 27 janvier. Les responsables contacteront les personnes concernées en temps utile.

Le Comité renouvelle ses appels aux personnes susceptibles d'apporter des idées. Jeunes et moins jeunes, tous seront les bienvenus.



Le Comité.

Bravo à ce couple qui, lors de la fête aux Mesneux, a continué à danser sous l'orage !!



LE FOYER DES BONS AMIS

Ouvert depuis le mois de septembre 83, le Foyer des Bons Amis compte actuellement 11 adhérents, fidèles à leur réunion hebdomadaire du Mardi.

A noter, depuis peu, l'arrivée d'un 12ème membre. Bienvenue parmi nous.

Au cours de ces après-midi les dames jouent, selon leur gré, au nain jaune, au rami, au scrabble ou au domino tandis que les messieurs (au nombre de 6) s'emportent et s'enthousiasment dans des parties acharnées de belote.

A la mi-temps, un goûter comprenant boissons chaudes et gâteaux, permet à chacune et à chacun de deviser agréablement tout en reprenant des forces.

Personne n'oublie les anniversaires, et à ces occasions le goûter s'enrichit d'un beau gâteau ou d'une bonne bouteille.

Bref, la chaleur des cœurs est omniprésente et l'ambiance réconfortante.

Le Foyer est bien "parti" et le noyau fondateur des "Bons Amis" ouvre ses portes à tout nouvel ami. Des joueurs de belote seraient les bienvenus pour former une deuxième équipe. Les dames ne sont jamais assez nombreuses pour bavarder.....

QU'ON SE LE DISE !!! (les "Anciens" sont même prêts à aller chercher les "nouveaux" à leur domicile pour les conduire au Club).

LE CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes a ouvert de nouveau ses portes le 12 septembre 1984.

Un programme (distribué aux enfants) a été établi et les animatrices essaient de le suivre dans la mesure du possible.

Les nombreuses activités et sorties (visite de la cathédrale et du Palais de tau, la promenade à GERMAINE en train avec visite de l'exposition de champignons, la vidéo, l'après-midi atelier ...) plaisent beaucoup aux enfants.

Désormais, le chauffage est installé et nous attendons les enfants désirant s'inscrire au Club (je rappelle que l'adhésion est toujours de 15 Frs/trimestre). Ils seront les bienvenus.

Un gouter est offert aux adhérents le 19 décembre, pour fêter Noël.

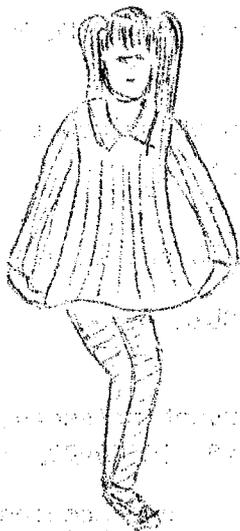
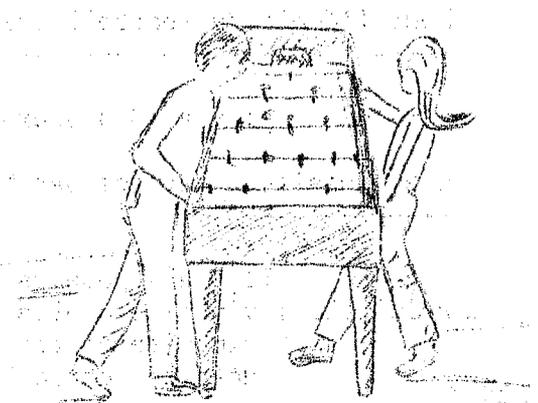
Il n'y a pas de club pendant les vacances scolaires et l'hiver il se déroule de 14 h à 16 h 30 au lieu de 17 h l'été.

N'hésitez pas à nous donner des idées ou un peu de votre temps pour accompagner les enfants ou transporter ceux-ci lors de nos sorties. Nous remercions d'ailleurs les mamans qui nous ont aidées jusqu'à maintenant.

Pour tous renseignements :

Mme FIEVET
Le Mont Chainqueux
Tél 08-73-85

Mme GLAUDEL
Rue des Moyères
Tél : 36-69-68



YOGA

TROIS PETITS TOURS.....

Dans le cadre du Comité des Rêtes de LES MESNEUX, la section danse a repris ses cours. Mesdames CHOPIN et GUGGENBUHL sont heureuses d'accueillir vos enfants le mardi de 18 h à 19 h à la salle de la mairie.

18 enfants, filles et garçons, participent déjà à cette activité. La cotisation pour l'année est de 120 Frs.

Madame LAURENT peut encore accueillir des adeptes. Souplesse d'horaires. Les séances se déroulent 6, rue de l'Avenir. L'adhésion est de 700 Frs pour l'année.

FOOTBALL

Au début de sa 3ème année, l'A.S. LES MESNEUX vous présente son effectif qui n'arrête pas de grandir surtout au niveau des jeunes.

Pour l'école de football (débutants) - dirigée par Mr BERTON et Mr MONCLIN Daniel -

Il y a 10 joueurs qui vont participer à un championnat - formule plateau

Les poussins - dirigés par Mrs BARTHONET et PACHINS -

Il y a 9 joueurs qui participent au championnat dont voici les premiers résultats : victoire contre JONCHERY par 2 à 0
victoire contre BAZANCOURT par 3 à 0
défaite contre TINQUEUX par 5 à 0

Les pupilles - dirigés par Mr JACQUINET

Il y a 12 joueurs qui participent au championnat dont voici les premiers résultats : victoire contre TINQUEUX par 18 à 1
victoire contre HERMONVILLE par 4 à 1
et en amical victoire contre BEZANNES par 11 à 3

Les minimes - dirigés par Mrs JACQUINET, MARCHAND et FORGET -

Il y a 19 joueurs qui participent au championnat dont voici les premiers résultats : défaite contre le Stade de REIMS par 5 à 4
défaite contre AMONNAY par 11 à 1
victoire contre AIV par 4 à 3

Cette équipe a du mal à démarrer pour la simple raison que c'est leur première année en football à onze, car tous ses joueurs sortent du football à sept ce qui est totalement différent.

Les cadets - dirigés par Mrs TENTILE et MARSEILLE et MONCLIN Ph -

Il y a 14 joueurs qui participent au championnat dont voici les premiers résultats : victoire contre Bons Amis par 17 à 2
victoire contre Portugais de REIMS par 4 à 1
victoire contre BEZANNES par 8 à 1
et en amical victoire contre BEZANNES par 11 à 3

Les séniors - dirigés par Mrs MONCLIN D et JACQUINET -

Il y a 17 joueurs mais hélas pas souvent présents, c'est le seul regret que l'A.S. déplore. Voici les premiers résultats, en coupe : défaite contre DIZY par 7 à 0.

les Espagnols de REIMS par 1 à 0.

en championnat : défaite contre

Lion de Belfort par 10 à 0.

défaite contre

SACY par 2 à 2.

et nul contre

La plupart des résultats est due à une meilleure préparation de la part des responsables qui s'améliorent aussi, chose importante.

Au niveau cadets avec quelques séniors, la préparation physique avec Mr MARSEILLE y est pour beaucoup.

EN RESUME, ce que je souhaite c'est que certains séniors suivent l'entraînement aussi régulièrement que les cadets qui sont toujours présents.

Je vous rappelle que le terrain de l'A.S. se trouve au Centre d'Apprentissage des MESNEUX et que vous pouvez venir encourager toutes les équipes de l'A.S.

Pour finir, je vous rappelle qu'au début de l'A.S., nous étions 52 joueurs et 14 dirigeants, maintenant, au début de sa 3ème année l'A.S. compte 81 joueurs et 22 dirigeants.

DERNIERE INUTE

Nos petits débutants ont eu la grande joie (et aussi le trac) de faire le lever de rideau avant le match REIMS-DUNKERQUE sur le Stade Auguste Delaune (Stade de REIMS).

+++++

LE MOT DE LA REDACTION

Vous voulez participer à la vie de notre village?

Venez nous aider à cogiter le petit journal.....

S'adresser à :

- Mme COINERE
- Mme PIEVET
- Mme ECKENSPIELLER
- Mme LEDERNEZ

Messieurs Monclin, Jacquinet J.P.

Nous avons l'honneur de vous demander de nous prêter un petit instant une oreille (droite ou gauche, qu'importe) attentive. Vous savez que ce journal est gratuit, puisque vous le recevez, comme tout le monde, dans votre boîte aux lettres.

Si, le travail et la matière grise des "écrivains" sont aussi gratuits, la matière première et l'impression, elles, ne le sont pas. Certes, jusqu'à présent, chaque membre du journal, aidé par d'autres habitants, a apporté son système "D" mais tout système "D" a un temps! Aussi une aide du Conseil Municipal serait-elle la bien venue pour les fournitures. Ce qui réduirait considérablement les frais serait de disposer à la mairie d'un moyen de reproduction en grande quantité, moyen qui pourrait être utilisé par le Conseil Municipal bien sûr, l'école et les autres associations: Comité des fêtes, Foot-ball, bibliothèque, Club des jeunes, Club du troisième âge, Tennis-club (???) et journal bien entendu.

En espérant, Messieurs Monclin et Jacquinet J.P., qu'en tant que Conseillers chargés de l'information, vous conviendrez avec nous que notre "petite bafouille" a son importance et nous comptons sur vous pour nous aider à la conserver.

La REDACTION.

Devant le manque de moyens de reproduction (papier, tirage) nous n'avons pas pu passer les articles préparés par:

Madame Leroy sur l'A.D.M.R.

Monsieur Levasseur Eric sur la Bibliothèque

ainsi que les recommandations des Conseillers Municipaux.

Nous demandons à ces personnes de nous en excuser. Ces textes paraîtront en priorité sur le prochain journal (s'il y en a un) de même qu'une réflexion sur le problème de la scolarisation à Les Mesneux et que le traditionnel "Les Mesneux jadis".

la REDACTION

